

**Table de concordance  
entre les pièces du Rapport annuel et les  
renseignements requis aux décisions  
de la Régie de l'énergie**



Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2012	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2002-175	Conciliation du par. 3 de l'art. 75 avec les données vérifiées d'HQ corporatif, incluant rapport des auditeurs indépendants	HQT-1	1 et 1.1
D-2002-175	Organigramme corporatif incluant filiales et affiliés	HQT-1	2
D-2002-175	Organigramme Hydro-Québec TransÉnergie	HQT-1	2
D-2002-175	Répartition des ventes par type de clientèle en MW et en \$ et nombre de clients	HQT-1	3
D-2002-175	Nombre de km de lignes de transport par niveau de tension	HQT-1	4
D-2002-175	Évolution annuelle de l'effectif moyen	HQT-1	5
D-2002-175	Rapports publics fournis par Hydro-Québec TransÉnergie au NPCC	HQT-1	6
D-2002-175	Bilan réel offre-demande en puissance lors de la dernière pointe, réparti entre la charge locale et le point à point et mesuré au point de transport le plus près du point de livraison	HQT-1	7
D-2002-175	Bilan des plaintes	HQT-1	8
D-2002-175	Nombre de contrats de raccordement	HQT-1	9
D-2002-175 et D-2009-015	Liste des événements rapportables et rapport que le Transporteur prépare, pour dépôt au NPCC, pour chacune des occasions où une indisponibilité rencontre les critères d'événement reportable	HQT-1	6
D-2002-175	Profil de charge annuel moyen et monotone de charge annuelle du réseau de transport et de chaque type de clientèle	HQT-1	10
D-2002-95	État des résultats de l'activité réglementée	HQT-2	1
D-2002-95	Base de tarification détaillée réelle (mensuelle et moyenne des 13 soldes)	HQT-2	2
D-2002-95	Additions à la base de tarification (et explication des écarts)	HQT-2	3
D-2002-95	Comparaison des moyennes et des soldes d'ouverture de la base de tarification	HQT-2	3
D-2002-95	Calcul du fonds de roulement	HQT-2	3
D-2002-95	Évolution du compte Matériaux et fournitures	HQT-2	3
D-2002-95	Évolution des comptes de frais reportés	HQT-2	3
D-2002-95	Taux de financement réel de la dette	HQT-2	4
D-2002-95	Taux de rendement réel sur la base de tarification	HQT-2	4
D-2002-95	Rendement sur l'avoir propre réel	HQT-2	4
D-2002-95	Pointe observée, réelle et normalisé pour la température moyenne, pour chaque mois de l'année et date d'apparition de cette pointe, pour l'ensemble du réseau, la charge locale, le	HQT-2	5

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2012	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
	réseau intégré et le service de point à point		
D-2002-95	Puissance maximale appelées de la charge locale et du service en réseau intégré	HQT-2	6
D-2002-95	Niveau réel des réservations du service de point à point à long terme, et ce, pour chaque mois de l'année	HQT-2	7
D-2002-95	Prix unitaire moyens réels en ¢/kWh des ventes pour chaque service de transport charge locale, service en réseau intégré, point à point de long terme et point à point de court terme	HQT-2	9
D-2002-95	Données réelles portant sur les capacités réservées, la durée de réservation, les revenus et les prix unitaires des ventes de court terme, pour chacun des services horaire, quotidien, hebdomadaire et mensuel fermes et non fermes	HQT-2	8
D-2002-95	Taux réel de pertes de transport	HQT-2	10
D-2004-122	Application du <i>Code de conduite du Transporteur</i>	HQT-4	1
D-2005-50	Explication des variations des données réelles par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire (Revenus et charges)	HQT-2	1.1
D-2005-50	Explication des variations des données réelles par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire (Base de tarification)	HQT-2	3
D-2005-50	Comparaison des données réelles sur sa base de tarification, ses revenus et ses charges par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire (Revenus et charges)	HQT-2	1.1
D-2005-50	Comparaison des données réelles sur sa base de tarification, ses revenus et ses charges par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire (Base de tarification)	HQT-2	3
D-2005-50	Conciliations des activités réglementées avec les rapports annuels vérifiés d'Hydro-Québec en ce qui concerne les produits, les charges, les immobilisations et le taux de rendement présentées selon le format utilisé aux pièces HQD-10, documents 1,2 et 3 du Distributeur lors de la Phase 2 du dossier R-3492-2002 (Revenus et charges)	HQT-2	1.1
D-2005-50	Conciliations des activités réglementées avec les rapports annuels vérifiés d'Hydro-Québec en ce qui concerne les produits, les charges, les immobilisations et le taux de rendement présentées selon le format utilisé aux pièces HQD-10, documents 1,2 et 3 du Distributeur lors de la Phase 2 du dossier R-3492-2002 (Immobilisations)	HQT-2	3

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2012	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2005-50	Conciliations des activités réglementées avec les rapports annuels vérifiés d'Hydro-Québec en ce qui concerne les produits, les charges, les immobilisations et le taux de rendement présentés selon le format utilisé aux pièces HQD-10, documents 1,2 et 3 du Distributeur lors de la Phase 2 du dossier R-3492-2002 (Taux de rendement)	HQT-2	4
D-2005-50	Identification des autorisations des additions de 5 M\$ à sa base de tarification ainsi qu'un suivi des valeurs autorisées à chaque année	HQT-2	3
D-2005-50	Explication des écarts entre le cadre financier réglementaire et le revenu requis approuvé	HQT-2	1.1
D-2005-50	Conciliation du taux de capitalisation réglementaire avec le taux de capitalisation pour Hydro-Québec sur une base consolidée et non consolidée, tant pour le numérateur que le dénominateur	HQT-1	1
D-2005-50, D-2008-019, D-2009-015, D-2010-032, D-2011-039 et D-2012-059	Résultats commentés des indicateurs de performance Nouvelle liste des indicateurs et ajouts	HQT-2	11
D-2005-50	État d'avancement des travaux et résultats du balisage entrepris par le Transporteur et rapport sur les possibilités offertes par le Conseil international des réseaux électriques (CIGRÉ)	HQT-2	12
D-2006-66	Détail de l'énergie injectée au point de raccordement au réseau par chaque nouvelle centrale aux fins du calcul de la garantie financière du client	HQT-1	9
D-2011-039 et D-2012-059	Détail des retraits d'actifs réalisés par catégorie d'actifs et explication des variations relatives au montant autorisé	HQT-2	13
D-2011-039	Mise à jour du tableau de suivi des engagements d'achat, tel que présenté à l'annexe 1 de la décision D-2010-032	HQT-2	14

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2012	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2005-142 D-2007-41 D-2007-141 D-2008-019 D-2008-073 D-2009-063 D-2009-069 D-2009-109 D-2009-140 D-2010-003 D-2010-048 D-2010-084 D-2010-132 D-2010-156 D-2010-161 D-2010-165 D-2011-022 D-2011-026 D-2011-032 D-2011-066 D-2011-083 D-2011-084 D-2011-098 D-2011-101 D-2011-120 D-2011-166 D-2011-188 D-2012-007 D-2012-018 D-2012-037 D-2012-048 D-2012-061 D-2012-063 D-2012-140 <sup>1</sup> D-2012-151 <sup>1</sup> D-2012-152 <sup>1</sup> D-2012-160 D-2012-161 <sup>1</sup> D-2012-165	État de l'avancement des projets majeurs	HQT-3	1
D-2006-76	Projets de déplacement ou de modification d'actifs du réseau de transport demandés par ses affiliés <sup>2</sup>	S/O	S/O

<sup>1</sup> Décisions émises par la Régie au cours du dernier trimestre 2012, en lien avec les projets Palmarolle - Rouyn (R-3813-2012), Manicouagan (R-3810-2012), Saint-Césaire - Bedford (R-3819-2012) et Waswanipi (R-3812-2012). Aucun écart majeur à signaler à ce titre, conformément à ces décisions.

<sup>2</sup> Rien à divulguer à ce sujet pour l'année 2012.